Trentième Année — N° 356 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 22 DÉCEMBRE 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 21 DÉCEMBRE 1885

Que fera la droite?

Aujourd'hui vient devant la Chambre la discussion sur le Tonkin et sur la politique coloniale.

Nous savons déjà que les *opportunistes* voteront pour les crédits demandés par le ministère Brisson et pour la continuation de l'expédition engagée par M. Jules Ferry.

Nous savons aussi que les *radicaux* voteront au contraire contre le ministère et pour l'évacuation.

Que feront les députés de la droite?

Le savez-vous? Non!

Eh bien! demandez-vous pourquoi vous connaissez d'avance le vote des opportunistes et des radicaux, tandis que vous ignorez celui qui sera émis par les conservateurs.

Vous connaissez d'avance le vote des opportunistes, parce que vous comprenez très bien que pour eux cette question, qui intéresse à un si haut point la France, n'est qu'une affaire de parti et de coterie. Ils espèrent qu'un vote favorable à la continuation de l'expédition les absoudra de tous les reproches qui leur ont été adressés depuis deux ans, et leur rendra le pouvoir. Les intérêts du pays les touchent peu ; ce sont leurs intérêts qu'ils ont en vue. Or, le premier de leurs intérêts, c'est de faire croire au pays qu'ils ne se sont jamais trompés, qu'ils sont habiles, honnêtes et forts !

Et les radicaux ?

Les radicaux, qui guettent la succession des opportunistes, ont intérêt à faire croire qu'ils sont plus habiles, plus honnêtes et plus forts que leurs concurrents. Ils sont arrivés à la Chambre en prenant, en matière de politique extérieure, le contrepied des errements opportunistes. Ils espèrent arriver au ministère par la même méthode.

Pour les uns comme pour les autres, le ministère, le pouvoir, les places et toutes les jouissances qui s'y rattachent sont l'objectif immédiat de cette lutte et le but à atteindre.

Si la majorité est en faveur de la continuation de l'expédition, les opportunistes continuent à gouverner sous le couvert de M. Brisson, en attendant le retour au pouvoir de nos premiers rôles, Ferry, Waldeck, Raynal, etc.

Si la majorité se décide pour l'évacuation, M. Clémenceau, ou, à son défaut, ses doublures ramassent les portefeuilles ministériels arrachés aux mains du cabinet actuel.

Nous ne disons pas qu'un certain patriotisme ne transpire pas à travers ces ambitions échauffées. Tout homme qui guette le pouvoir finit par se persuader à lui-même qu'il est poussé par le patriotisme et par le désir du bien public. Quelquefois il le persuade aussi aux autres.

Ces considérations ambitieuses n'entreront pour rien dans le vote des députés conservateurs.

Si la solution préconisée par les opportunistes leur paraît conforme aux intérêts du pays, nos amis voteront cette solution, ce vote dût-il ramener immédiatement au pouvoir M. Ferry et ses complices!

Si c'est la solution radicale qui leur semble être au contraire la solution patriotique, ils la voteront également, sans se demander quel sera le ministre de demain.

Maintenant quelle est la bonne solution? se trouve-t-elle dans le rapport de M. Pelletan, ou dans le contre-rapport de M. Casimir Périer?

Nous ne pouvons pas discuter ici ces volumineux documents. Il nous suffira de dire qu'ils ont été rédigés l'un et l'autre sous l'empire de préoccupations et de passions qui doivent rester étrangères à la droite.

In medio stat virtus. Nos amis n'emboîteront le pas ni à l'un ni à l'autre. Ils proposeront, nous en sommes convaincus, une solution particulière et un ordre du jour distinct, en s'inspirant des intérêts et de la volonté de la France.

La France *veut* que la politique coloniale de M. Ferry soit condamnée, mais elle *ne veut pas*, maintenant qu'à force de sacrifices de toute sorte nous nous sommes acquis des droits certains sur l'Annam et sur le Tonkin, qu'on laisse prescrire ces droits par une évacuation inutile.

La France *ne veut plus* de colonies onéreuses de fonctionnaires et de soldats : elle *veut* des colonies commerciales et productives.

La droite se déclarera donc prête aux sacrifices nécessaires pour la conservation et la colonisation des pays conquis, mais en demandant au gouvernement un plan sérieux.

Il faut que l'exemple de la Cochinchine serve de leçon et non de repoussoir.

L'ordre du jour de la droite sera adopté ou repoussé par la Chambre, qu'importe, pourvu qu'il soit approuvé par le pays !

NOUVELLES DU JOUR

L'Union de la presse républicaine de la Seine

Le comité de l'Union de la Presse républicaine de la Seine adresse aux électeurs une circulaire dont nous extrayons ce passage :

La politique que veulent les journaux républicains, c'est, au dedans, celle qui, substituant aux querelles de personnes la mise en œuvre des réformes, travaille courageusement à faire passer dans les lois tous les progrès sanctionnés par l'opinion publique, et place au premier rang de ses préoccupations les intérêts solidaires du commerce, de l'industrie et du travail.

La politique qu'ils veulent, c'est, au dehors, celle qui, soucieuse de la paix et ménagère de nos ressources, n'est pas moins ardemment éprise de l'honneur de la force et de la grandeur de la patrie ; celle qui ne renonce pas légèrement à des avantages achetés au prix de l'or et du sang de la France, et qui ne consent volontairement à aucune humiliation nationale.

Les candidats proposés sont: MM. P. Deroulède, Paul Devès, Muzet, Ranc, Greppo, Léveillé.

La circulaire est signée des noms des journaux suivants : *Siècle, Echo de Paris, Cigne-Petit, Gil-Blas, Marseillaise, Mot d'Ordre, Opinion, Paix, Paris, Petite République française, Petite Nouvelles, Petite Banlieue, République française, XIXe Siècle, Soir, Temps, Voltaire.*

Les crédits du Tonkin

Paris, 20 décembre. — Le plan du discours que le président du conseil prononcera dans la discussion des crédits du Tonkin embrasse tous les aspects du Tonkin.

Il est probable, à moins d'incidents imprévus, que ce discours est le seul qui sera prononcé par le gouvernement. Toutefois, on suppose que le général Campenon pourra être amené à donner quelques détails sur certaines particularités militaires.

L'alliance républicaine et les crédits du Tonkin

L'Alliance républicaine a voté, dans la séance de samedi soir, l'ordre du jour suivant :

L'Alliance républicaine des comités radicaux et progressistes de la Seine fait appel à la clairvoyance et au patriotisme de ses anciens candidats du 4 octobre qui font actuellement partie de la Chambre, pour voter les crédits réclamés par le ministère Brisson en faveur du Tonkin et de Madagascar.

Copie de cette déclaration sera adressée à MM. Henri Brisson, Allain-Targé, Paul Bert, Germain Casse, Farcy, Ch. Floquet, de Lanessan, Lockroy, Frédéric Passy, Jules Roche, Spuller, Villeneuve et Steenackers, députés. Le président : Tolain.

M. le comte de Paris et la question du Tonkin

Le *Monde* publie ces lignes :

« Nous croyons savoir que M. le Comte de Paris, tout en observant la plus grande réserve politique, est personnellement opposé à toute pensée d'abandonner le Tonkin, et qu'il regrette que plusieurs de ses amis se soient même engagés sur cette question. »

Le Congrès

Le *Voltaire* croit que le Congrès ne durera qu'un jour. Dès le lendemain, le Sénat pourra se réunir pour discuter à son tour le report des crédits se rapportant au Tonkin et à Madagascar, de manière que cette discussion puisse être épuisée le 31 décembre.

Les transports

Toulon, 20 décembre. — Le transport *Canton* est parti pour le Tonkin ayant à bord 342 passagers.

Le colonel Herbinger

Sur sa demande, le colonel Herbinger vient d'obtenir du ministre de la guerre un congé de six mois, nécessaire pour remettre sa santé fort éprouvée.

Il a été reçu hier par M. Grévy.

Les fêtes du commerce et de l'industrie à Paris

Hier soir a eu lieu dans le palais du Tribunal de commerce le premier grand bal qui inaugure la série des fêtes organisées par le comité du commerce et de l'industrie parisiens.

La façade du Tribunal était brillamment éclairée et l'affluence était énorme.

Le haut commerce parisien était représenté, un grand nombre de fonctionnaires civils et militaires honoraient de leur présence cette fête de bienfaisance.

La surtaxe des sucres

Paris, 20 décembre.—Le groupe de l'union conservatrice s'est réuni ce soir en séance extraordinaire, sous la présidence de M. de Mackau, dans les salons de la société de bibliographie, boulevard Saint-Germain.

Quatre-vingt députés environ étaient présents. Parmi eux signalons : MM. Le Gavrian, Bergerot, Brame, députés du Nord et M. Delisse député du Pas-de-Calais.

Le but de la réunion était d'entendre contradictoirement les délégués des chambres de commerce de Marseille, de Nantes et de Bordeaux, avec les représentants du syndicat des fabricants de sucre de Paris et des producteurs des colonies françaises.

M. Féraud, vice-président de la chambre de commerce de Marseille, reprend les arguments donnés hier au comité agricole des gauche contre la surtaxe.

M. Bergerot demande si la diminution qui s'est produite dans le commerce des raffineries des ports n'est pas due, dans une certaine mesure, à l'augmentation des impôts que nous subissons.

M. Férand répond affirmativement.

M. Delisse fait voir les avantages de la surtaxe grâce à laquelle l'importation des sucres européens a sensiblement diminuée cette année, tandis que les sucres coloniaux ont fort augmenté. De là nécessité de l'extension de la surtaxe.

M. Jacquemard, représentant d'une raffinerie parisienne, insiste dans le même sens et constate que la différence des cours des sucres français et allemands tend de plus en plus à s'amoindrir. M. Monnerot, délégué des fabricants de sucres de la Guadeloupe et de la Réunion soutient l'extension de la surtaxe.

MM. Lecourt et Bonnet, délégués des chambres de commerce de Nantes et de Bordeaux, réclament un même traitement pour les sucres coloniaux et indigènes. A la suite d'observations présentées par plusieurs députés, le groupe décide que les délégués des chambres de commerce des ports s'entendront avec le comité des fabricants parisiens pour ménager autant que possible ces deux industries rivales.

Une dénonciation

Mende, 20 décembre. — A propos des élections, un curé du canton de Mende a été dénoncé à la justice par un républicain émérite, comme ayant engagé certains électeurs à voter pour les candidats conservateurs.

Ledit dénonciateur avait rapporté les paroles textuelles qui donnèrent lieu à une instruction judiciaire.

Le curé vient d'être cité à comparaître devant le juge d'instruction. Le digne ecclésiastique, fort de son innocence, s'est présenté devant le magistrat qui lui a tenu à peu près ce langage : « Monsieur l'abbé, vous pouvez vous retirer ; les propos qu'on vous a attribués doivent être faux, attendu que les personnes désignées par votre dénonciateur, comme les ayant entendues, ont protesté contre une telle assertion.»

Que penser d'un républicain de ce calibre ???

Un drame électoral

Chalon-sur-Saône, 20 décembre. — Le 18 octobre dernier, le nommé Lacroix, journalier, âgé de 29 ans, rencontrait M. Duchassain, propriétaire, à Montillon, qui faisait de la propagande pour les candidats conservateurs.

Lacroix, qui est radical, se mit à invectiver M. Duchassain et lui porta un violent coup de poing, auquel celui-ci riposta par un coup de canne. Lacroix lui porta alors un coup de pied dans l'abdomen et l'infortuné M. Duchassain succombait, trois jours après, aux suites d'une péritonite, conséquence de ce lâche attentat.

Le croira-t-on ? le Jury a simplement acquitté le radical Lacroix.

Une lettre de M. Andrieux

Marseille, 20 décembre. — M. Andrieux, député des Basses-Alpes, a adressée la lettre suivante au *Petit Nord* :

« Monsieur le directeur. — Dans votre numéro du 12 décembre, vous annoncez la formation prochaine d'un nouveau groupe qui, sous le nom de Droite constitutionnelle, accepterait la forme républicaine en s'efforçant de déplacer, au profit des idées conservatrices, l'axe de la politique. Vous ajoutez que les promoteurs de ce nouveau genre comptent sur mon concours.

» J'ignore, monsieur, quels sont ces promoteurs et s'ils m'ont fait l'honneur de s'occuper de moi. Mais je ne saurais m'associer à leur estimable tentative.

» La formation d'une droite républicaine eût été sans doute, fort désirable, pour l'équilibre des institutions, au temps où cela était possible. Mais aujourd'hui, il est trop tard. Les fautes de tous ont creusé entre les droites et le parti républicain un fossé que je n'ai pas l'illusion de voir jamais comblé.

« Veuillez agréer, etc. « Andrieux »

Conflit entre les Etats-Unis et la Hollande

La Haye, 20 décembre. — Une difficulté grave s'est élevée entre les Etats-Unis et la Hollande.

Contrairement à l'usage, les traités de commerce et de navigation de 1830 et de 1853, conclus entre les deux Etats, ne contiennent pas la clause du traitement de la nation la plus favorisée.

En l'absence de cette clause, les Etats-Unis ont l'intention de frapper le taoac de l'île de Sumatra, très recherché aux Etats-Unis, d'un droit différenciel très élevé.

L'empereur Guillaume. Le vingt-cinquième anniversaire de son règne.

Berlin, 20 décembre. — Pour le service religieux qui aura lieu le 3 janvier, jour du jubilé de l'empereur, le professeur Albert Becker a composé un nouveau *Salvum fac Regem* qui, d'après le jugement des musiciens, sera très imposant.

Le jubilé commencera par un service dans la cathédrale; il y aura, ensuite, à la cour, le défilé des autorités civiles et militaires.

Les souverains étrangers, sur le désir exprimé par l'empereur, qui ne désire pas que cette fête ait trop d'apparat, ne viendront pas en personne, mais les princes régnants adresseront une lettre autographe de félicitations à l'empereur; ces lettres lui seront remises par les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires.

Les réceptions du jour de l'An seront plus restreintes cette année; l'empereur ne recevra que les membres de sa famille et les fonctionnaires de sa cour.

Décroissance de la population en Allemagne

Berlin, 20 décembre.— Dans le recensement qui vient d'avoir lieu en Allemagne, on remarque une décroissance marquée de la population dans les communes rurales. Les habitants des campagnes affluent en nombre considérable dans les grandes villes depuis la fondation du nouvel empire allemand.

On dit que le prince de Bismarck est très inquiet depuis la constatation du fait en question, parce qu'il croit que les grandes agglomérations d'individus dans les villes constituent un danger, en ce sens que les doctrines révolutionnaires ont plus de chance de s'y propager activement.

Comme la nouvelle législation allemande n'est pas sans avoir contribué à amener cet état de choses, le chancelier impérial se propose de rétablir les mesures qui, naguère, entravaient le changement de résidence des citoyens de l'empire.

Les socialistes à Prague

Prague, 20 décembre. — La police de Prague a procédé à une perquisition dans le local du club politique des ouvriers tchèques de cette ville, et y a saisi de nombreux écrits et correspondances socialistes.

Les événements d'Egypte

Constantinople, 20 décembre. — On croit dans les sphères diplomatiques que le départ de Mouktar-Pacha pour l'Egypte sera retardé à la suite de l'occupation italienne de Massouah, la Porte soupçonnant l'Italie d'être d'accord avec l'Angleterre.

Récompenses aux ouvriers de Paris

Paris, 20 décembre. — Aujourd'hui à deux heures de l'après-midi, a eu lieu dans l'hôtel des Chambres syndicales de Paris et du département de la Seine (Industrie et bâtiments), la remise au lauréats des médailles créées pour récompenser la probité, l'intelligence, le dévouement des contremaîtres et ouvriers ayant au moins dix ans de bons et loyaux services chez le même patron.

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, qui devait présider cette cérémonie s'est excusé.

En l'absence du ministre, M. Poubelle, préfet de la Seine, présidait, assisté des membres du comité MM. Bertrand, Mozet, Gignon, Grosclande, et des présidents des groupes des diverses Chambres.

Le président du conseil d'administration M. Bertrand, en ouvrant la séance, a prononcé un long discours dans lequel il a exprimé l'assurance que l'accord des pouvoirs publics avec les mandataires des chambres syndicales professionnelles sera fécond en résultats bienfaisants.

» Cet accord empêchera, a-t-il dit, le retour si funeste des conflits entre patrons et ouvriers, de ces grèves qui ont eu des conséquences si déplorables pour notre industrie et notre commerce et qui ont amené, en grande partie, la crise si prolongée dont nous souffrons aujourd'hui. »

M. Poubelle, répondant au précédent discours, a exprimé sa satisfaction de se trouver au milieu d'ouvriers probes et laborieux; il s'est élevé contre l'antagonisme qui existe entre le capital et le travail.

Puis il a félicité les lauréats de l'esprit d'économie qui les a toujours animés et qui seul peut les mettre à l'abri du besoin dans leur vieillesse. Il appartient aux patrons de s'attacher leurs ouvriers par autre chose que par leur salaire. Il faudrait pouvoir les intéresser dans les bénéfices, leur créer une caisse d'assurance contre les accidents ou les maladies, etc.

L'administration, a dit en terminant le préfet, se fie sur vous pour faire une France unie, une France prospère et une France heureuse.

M. Gignoux a ensuite donné lecture du rapport En 1884, on avait décerné 11 médailles, aujourd'hui la commission a pu en remettre 22, accompagnées de diverses dotations. La musique de la garde républicaine prêtait son concours à la cérémonie.

Le soir à 9 heures, patrons et ouvriers se sont réunis dans un banquet à l'hôtel Continental.

Parmi les convives : MM. Alphand, Bertrand, Michau, Muzet, Hermant, Dubreuil, Mesureur, Trélat, Gignou.

Les toasts se sont succédés au dessert.

M. Alphand a rappelé les services rendus pendant le siège par les ouvriers parisiens enrôlés dans le génie ; il a exprimé l'espoir de voir s'affermir la solidarité entre ouvriers et patrons.

M. Trélat, directeur de l'école supérieure d'architecture, a, dans une spirituelle improvisation, célébré les mérites de l'Union des chambres syndicales.

D'autres convives ont également pris la parole. On s'est séparé à dix heures et demie.

ENTRÉE SOLENNELLE
DES
PRINCE & PRINCESSE WALDEMAR
A COPENHAGUE

Le prince et la princesse Waldemar (la princesse Marie d'Orléans, fille de M. le duc de Chartres) sont arrivés à Copenhague à midi un quart, venant du château de Fredensborg. La famille royale les avait précédés de quelques heures.

Ils ont été reçus à la gare par les autorités civiles et militaires, et par le conseil municipal. Le président du conseil municipal leur a souhaité la bienvenue, au nom de la capitale. Le prince et la princesse l'ont remercié, ainsi que les autres autorités, et sont montés dans une voiture de gala, toute chamarrée d'or et traînée par quatre chevaux, et se sont rendus au palais Jaune, précédés et escortés par un demi escadron de hussards de la garde, à l'uniforme bleu clair, avec brandebourgs blancs, dolmans rouge garni de pelisse, à travers une foule compacte.

Tout le parcours, de la gare au palais Jaune, était décoré de drapeaux danois et français; des corporations ouvrières et marchandes formaient la haie et jetaient des fleurs dans la voiture, en acclamant chaleureusement le prince et la princesse. Un temps superbe donnait à cette fête toute son animation et tout son éclat.

Au Palais Jaune, le prince et la princesse ont été reçus, dans le grand salon de réception, par le roi Christian IX, par la Reine et par toute la famille royale ; et ils ont dû paraître au balcon, pour remercier la foule, dont l'enthousiasme était touchant.

Les appartements du prince et de la princesse Waldemar occupent le premier et le deuxième étage du palais Jaune, les princes Guillaume et Jean, frères de Christian IX, ayant gardé leurs appartements au rez-de-chaussée.

Arrivé au premier, on se trouve devant deux portes d'entrée. On peut entrer directement dans la bibliothèque ou passer dans l'antichambre et delà entrer ou à la salle à manger ou aux salons.

La bibliothèque, donnant sur la cour est une assez grande pièce à deux fenêtres dont une partie des murs ainsi que le plafond, sont recouverts de boiseries vieux chêne à bouton doré. Les meubles sont en vieux chêne et cuirs anciens.

De la bibliothèque on passe au petit salon.

Sur les murs, couverts de tapisseries sombres, se trouvent plusieurs grands tableaux de marine, et le portrait du roi en uniforme de général.

A côté du petit salon, le grand salon de réception, tapissé en soie rouge. Parmi les meubles, on remarque plusieurs petites armoires et autres meubles Renaissance avec de belles incrustations d'ébène et de nacre, une armoire dont les panneaux ont été peints par la Reine.

Les panneaux entre les fenêtres sont décorés de grandes glaces à jardinières. Devant la fenêtre du milieu une grande jardinière en métal, qui est un cadeau du Sultan. Dans les coins se trouvent plusieurs statuettes en marbre. Les deux pièces qui suivent forment les boudoirs de la princesse Marie, séparées l'une de l'autre par des portières de brocart, fond vieil or, dans le premier ; de soie bleue dans le plus petit. Le premier de ces boudoirs est capitonné en soie rouge. Au-dessus de la cheminée, une grande glace, dans un cadre de velours bleu à fleurs de lis d'or. C'est la seule pièce à cheminée ; toutes les autres sont munies de grands calorifères en marbre. Les meubles sont en bois de cèdre.

Le plus petit boudoir est capitonné en soie et satin bleu clair, et les meubles en bois d'ébène. Cette petite pièce est le sanctuaire de la princesse ; il s'y trouve la table à écrire et le prie-Dieu.

Un petit escalier tournant caché dans le mur même de ce boudoir conduit à l'étage supérieur, à la porte du cabinet de travail du prince Waldemar, à côté duquel se trouve l'atelier de la princesse, meublé de damas rouge. Le cabinet de travail du prince est un véritable musée. Sur la petite bibliothèque se trouvent deux statuettes d'une hauteur de 30 centimètres, dont l'une représente un chasseur d'Afrique ; l'autre, un soldat de ligne de l'armée française. A côté des chambres du prince se trouve une chambre destinée à son aide de camp.

Du pemier boudoir de la princesse, on arrive dans la salle à manger d'un style assez sévère; le calorifère est revêtu d'une majolique vert-olive; tout le meuble est vieux chêne et cuir.

De la bibliothèque, on entre dans un large corridor donnant sur la chambre à coucher et les chambres de toilette et de bain.

La chambre à coucher est en soie rose, à fleurs blanches, recouverte de broderies et dentelles blanches. Le lit, formé de deux lits accouplés, est surmonté d'un baldaquin portant la couronne royale.

Toutes les pièces sont garnies de tapis de Bruxelles.

J'oubliais de mentionner : dans le petit salon, un grand piano à queue, présent de la princesse de Galles; des tapis turcs, disposés sur les tapis courants, présents du Sultan.

Vingt énorme caisses, venant de France, n'ont pas encore été déballées, suivant les ordres de la princesse Waldemar, qui veut elle-même en retirer et en disposer les trésors, présents de tous les princes et princesses de sa famille et de toutes les maisons souveraines du monde.

Les appartements du prince et de la princesse Waldemar au palais Jaune sont petits, mais aménagés avec un goût exquis.

Ce soir, toute la capitale est splendidement illuminée. Il n'est pas une fenêtre, même dans les quartiers les plus pauvres, qui n'ait voulu s'éclairer, pour témoigner son attachement au bon roi qui règne sur le Danemark.

VILHEM.

L'INVALIDATION
DES ÉLECTIONS DES LANDES

Ce nouvel abus de pouvoir commis par la majorité opportuno-radicale de la Chambre a été précédé d'une discussion très-vive et à laquelle les membres de la droite ont pris une part active. Le compte-rendu du *Journal officiel* quelque terne qu'il soit, n'en est pas moins fort intéressant, et nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de le publier :

Nous en extrayons l'incident qui a suivi la proclamation du scrutin par le président :

M. le président. Voici, messieurs, le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	488
Majorité absolue	244
Pour l'adoption	205
Contre	282

La Chambre des députés n'a pas adopté. (Bruyantes exclamations à droite.)

Un certain nombre de membres à droite. Vivent les Landes!

M. de Guilloutet prononce avec animation, de sa place, des paroles qui sont couvertes par le bruit.

M. Gieure. Nous reviendrons, messieurs!

A droite. Oui! oui! A bientôt. (Exclamations à gauche.)

M. de Kergariou. C'est comme cela qu'on exécute les décisions du peuple!

M. Le Provost de Launay. Ce sera cinq voix de moins contre les crédits du Tonkin!

(Les députés des Landes quittent la salle au milieu des applaudissements de leurs collègues de la droite.)

M. le président. La validation n'a pas été prononcée par la Chambre ; en conséquence, les opérations électorales des Landes sont annulées ; avis en sera donné à M. le ministre de l'intérieur.

M. Albert Duchesne. Pour qu'il puisse préparer la candidature officielle!

M. Duguê de la Fauconnerie. Il y aura 100.000 électeurs qui ne seront pas représentés au Congrès. (Bruit).

M. le président. La Chambre désire-t-elle statuer maintenant sur les propositions qui figurent à l'ordre du jour ?

Voix nombreuses. Non! non! à lundi!

(La Chambre, consultée, renvoie à lundi la suite de l'ordre du jour).

La minorité qui a voté pour la validation, se compose de 177 députés de la droite et de 28 de la gauche. Ces derniers appartiennent presque tous à l'ancien centre gauche ou l'extrême gauche intransigeante.

Un seul membre de la droite n'a pas pris part au vote : c'est Mgr Freppel ; un autre, l'amiral de Gueydon, était absent par congé.

Par suite de cette invalidation, la droite ne compte plus que 179 membres.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Extrait d'un rapport du consul de Belgique à Barcelone

L'état de la crise permanente qui se manifeste dans les grands centres producteurs alarme, non sans raison, tous les industriels et les oblige à chercher au dehors la vente de leurs produits.

Dans la lutte engagée à ce sujet, les Allemands se distinguent principalement. Ils sont parvenus, grâce à une persévérance que rien ne décourage, à introduire partout, en Espagne surtout, leurs divers articles manufacturés, la plupart presque inconnus auparavant, et cela malgré la routine et en dépit d'une concurrence acharnée. Ils se sont d'abord appliqués à faire connaître leur marchandise en opérant des ventes insignifiantes ; ils sont arrivés ensuite, par une étude profonde et un travail incessant, à supplanter leurs rivaux et parfois à s'emparer du marché.

C'est de leur esprit de suite que nous voudrions voir s'inspirer nos compatriotes. Ceux-ci devraient se convaincre que, pour atteindre un but, il faut le poursuivre avec acharnement, que pour élargir le cercle de leurs opérations, il est indispensable d'étudier les éléments et les nécessités des marchés, de s'exposer à quelques contrariétés et à de légers sacrifices.

L'Allemagne fait de grands efforts pour développer sa puissance commerciale, il ne s'ensuit pas que nos industriels doivent se décourager. Ils possèdent des qualités très appréciées du commerce étranger ; ils sont conciliants, ronds en affaires, jouissent d'une renommée d'honneur et de loyauté qu'on ne peut leur disputer et qui attire les sympathies. Il est seulement à regretter qu'à côté des maisons entreprenantes, dirigées par les administrateurs habiles, actifs, intelligents et prévoyants, nous en ayons d'autres où l'intelligence et l'activité ne manquent peut-être pas, mais qui vivent au jour le jour.

Un jour, le chef d'une de ces dernières maisons s'aperçoit que son magasin regorge de marchandises qu'il ne parvient pas à écouler. Inquiet, il s'ingénie à découvrir le débouché devenu nécessaire, vite il s'informe, écrit partout, engage des agents. Ceux-ci, munis d'échantillons et d'instructions, se mettent en course, présentent la marchandise et, après un grand nombre de démarches arrivent à nouer une affaire, insignifiante peut-être quant au chiffre mais d'une importance réelle, car elle leur a prouvé, qu'avec de la patience et du temps, ils seront largement récompensés de leur efforts. Ils écrivent donc, pleins d'espoir, à leur commettant. Par malheur, un laps de temps plus ou moins long s'est écoulé, le stock a été en partie vendu et le fabricant, sans réfléchir que l'encombrement peut se reproduire bientôt, ayant probablement perdu toute velléité d'étendre ses affaires, ne se donne pas même la peine de répondre.

Le premier inconvénient de cette manière d'agir est de décourager les agents et ensuite de se fermer un marché qu'on pouvait acquérir.

Il est nécessaire de bien comprendre qu'il est impossible d'arriver à se créer une clientèle sur un marché battu, où affluent toutes les productions de l'univers, sans beaucoup de constance et que des tentatives périodiques ou passagères ne conduisent à rien. Placer l'article d'un producteur inconnu, n'est pas, certes, chose facile ; pour réussir, il faut déployer une ferme volonté, une patience infatigable et se résigner d'avance à quelques délais et tâtonnements. Le succès final sera la légitime compensation de tous les ennuis.

Bien souvent j'ai insisté sur la nécessité de s'abstenir d'envoyer en Espagne des produits défectueux ou autres que ceux demandés, car on s'expose à les garder pour compte et comme les droits d'entrée et autres frais sont très élevés, il est impossible de les faire retourner, et il faut les réaliser avec une grande perte.

Je répète encore une fois que pour acquérir une clientèle dans ce pays; il faut absolument :

1° livrer de la bonne marchandise ;

2° veiller à la parfaite conformité de celle-ci avec les échantillons choisis ;

3° exécuter les instructions reçues avec beaucoup d'exactitude.